

Janvier 2021 | n°5

Actu *BE*

L'actualité en *Bray-Eawy*



La Communauté Bray-Eawy
FAIT FACE À LA CRISE





Ce numéro est une publication de la
Communauté Bray-Eawy
7, rue du Pot d'Étain 76270 Neufchâtel-en-Bray
02.32.97.45.65 | contact@brayeawy.fr

Directeur de la publication : Nicolas Bertrand
Rédaction : Pôles de compétences
Communauté Bray-Eawy

Photos : Communauté Bray-Eawy, Pexels,
Pixabay, ABACA, Ithea Conseil.

Tirage : 13 000 exemplaires
EAN/ISSN : 2649-4434

Tous droits de reproduction réservés.

Si vous ne recevez pas le magazine, contactez le
02.32.97.45.65

Ce bulletin d'informations communautaires
pourra être complété tout au long de l'année par des
"flash infos" sur des sujets particuliers.

www.brayeawy.fr

Communauté de Communes Bray-Eawy



SOMMAIRE

Ambitions 2026 - Vos élus	6
Zoom sur le budget de la Communauté Bray-Eawy	8
Centre Aquatique "Aqua-Bray"	10
Le déploiement du haut débit.....	11
Permanences Habitat et C.A.U.E. gratuites.....	12
La culture en Bray-Eawy	13



L'action socio-éducative	18
Dossier spécial La Communauté Bray-Eawy fait face à la crise	20



Environnement.....	24
La politique touristique	26
Développement économique et aménagement du territoire	30
Portrait Aurélien Letheux - Méca Rétro Sport	33
L'année 2020 en images.....	34

Édito

Ambitions 2026

C'est un grand plaisir pour moi de m'adresser de nouveau à vous en tant que Président de la Communauté Bray-Eawy. C'est un honneur mais aussi une grande responsabilité de vous représenter, responsabilité que je partagerai avec vos nouveaux élus communautaires et 12 Vice-présidents engagés et prêts pour ce nouveau mandat 2020-2026.

Nous avons besoin de toutes les énergies pour soutenir et accompagner les plus vulnérables, inciter et encourager toutes celles et tous ceux qui continueront à s'investir pour le dynamisme et l'attractivité de notre territoire. De ceux aussi qui nous poussent à aller plus loin avec exigence, dans un état d'esprit constructif.

Nous devons également continuer de proposer des services de qualité qui doivent rester accessibles à tous, sans dépasser les moyens dont nous disposerons au regard des conséquences, sans doute encore à venir, de la crise sanitaire ! Enfin, nous devons développer les mutualisations et les coopérations quand cela est possible, communiquer et faire connaître l'action intercommunale. L'avenir de notre Communauté de Communes est entre nos mains et nous devons nous faire confiance pour le bâtir ensemble, ouverts et solidaires.

Les 6 ans à venir seront déterminants pour notre territoire communautaire Bray-Eawy. Notre intercommunalité est dorénavant en ordre de marche après un long et difficile travail d'harmonisation, d'installation d'un exécutif solide, et de lancement de projets structurants pour nos 46 Communes.

Bien sûr, la crise sanitaire et économique que connaît notre pays et notre territoire nous affecte beaucoup.

La Communauté de Communes s'est engagée aux côtés de la Région Normandie et de l'État dans le cadre du Fonds territorial. Aider nos entreprises du-



rement touchées pour préserver l'activité et les emplois était absolument nécessaire. Un dossier spécial autour de cette actualité est présenté dans ce bulletin.

Ensemble, nous préparons également l'avenir avec le nouveau projet communautaire porté par tous les nouveaux élus. Celui-ci s'articulera autour de grandes priorités comme vous pourrez le lire au fil de ces pages. Objectif : Ambitions 2026 !

Mais l'ambition, c'est à la fois savoir faire preuve de simplicité, tout en apportant des réponses aux aspirations légitimes de nos concitoyens par notre capacité à faire ensemble. Car ce que l'épidémie de la Covid-19 nous a révélé c'est bien que nos relations,

notre vie politique et notre économie sont à refonder.

À l'heure où toutes les forces vives se mobilisent pour sortir notre pays de la grave crise que nous traversons, rien ne serait pire que l'immobilisme et le manque d'ambition.

Bray-Eawy doit demeurer un territoire d'excellence et nous pouvons être fiers du travail jusqu'ici accompli. Nous devons encore affirmer notre place dans un XXI^e siècle avec confiance.

Excellence, ambitions, proximité, solidarité avec les 46 Communes et toutes les générations.

Nous avons moins de 6 ans pour réussir... et nous réussirons, j'en suis convaincu car vous êtes animés comme moi, de la même volonté et de la même envie.

C'est pourquoi vous pouvez compter sur mon engagement et ma détermination pour relever, avec vous, tous ces défis.

Je vous souhaite une bonne lecture et surtout un bel avenir. Bonne et heureuse année 2021 à vous et vos proches. Gardons confiance !

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'NB' or similar initials, written in a cursive style.

Nicolas BERTRAND
Président de la Communauté Bray-Eawy

ÉLUS POUR 6 ANS

Les élus communautaires ont procédé à l'élection du Président et des Vice-présidents de la Communauté Bray-Eawy. Deux candidats étaient en lice : Nicolas Bertrand (Président sortant et maire de la commune des Grandes-Ventes) et Dany Minel (maire de la commune de Mesnières-en-Bray). Nicolas Bertrand a été réélu par 46 voix contre 19 pour Dany Minel, et 3 abstentions.

Le conseil communautaire d'installation s'est tenu à la salle des fêtes de Neufchâtel-en-Bray, jeudi 9 juillet 2020, salle suffisamment vaste pour respecter le protocole sanitaire et les distanciations sociales. Organisé à huis clos, il était retransmis en direct sur le Facebook communautaire.

Président

Nicolas BERTRAND



1^{er} Vice-Président

Tourisme

Xavier LEFRANÇOIS



2^e Vice-Présidente

Santé

Karine HUNKELER



3^e Vice-Président

Numérique

Dany MINEL



4^e Vice-Président

Environnement

Manuel BEAUVAL



5^e Vice-Président

Centre Aquatique

Thierry PRÉVOST



6^e Vice-Président

Action socio-éducative

Romain ROUSSELIN



7^e Vice-Présidente

Affaires culturelles

Raymonde LE JUEZ

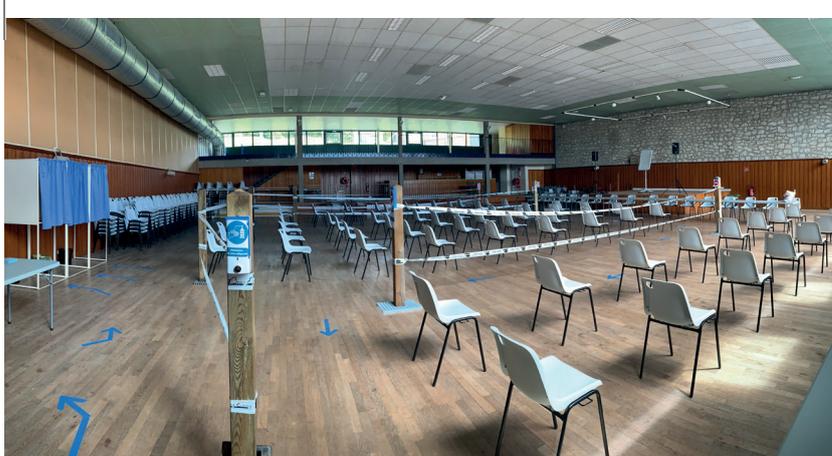


8^e Vice-Président

Finances

Bernard BRUCHET





Salle de l'élection communautaire le 9 juillet 2020.

68 Élus
12 Vice-présidents

9^e Vice-Président

Gestion des Milieux
Aquatiques et Prévention
des Inondations (GEMAPI)
Mutualisation
avec les communes
Politique du logement

Jacques VACHER



10^e Vice-Président

Développement
économique
Aménagement
du territoire

Alain LUCAS



11^e Vice-Président

Patrimoine
Affaires agricoles
Ruralité

Didier DUCLOS



12^e Vice-Président

Services à la Population
Cadre de vie

Michel TROUDE



Membre du Bureau

Philippe CHEMIN



Membre du Bureau

Rémy RENAULT



Membre du Bureau

Christophe VIEUXBLED



Membre du Bureau

Christian COSSARD



Membre du Bureau

Robert GRESSIER



AMBITIONS 2026

Ces derniers mois ont été bouleversés par la crise sanitaire. Habitants et entreprises ont dû s'adapter au confinement et à l'arrêt de leur activité. La Covid-19 a aussi révélé combien la générosité individuelle et la solidarité collective ont permis de faire face à ce mal inconnu. Les maires, la Communauté Bray-Eawy et ses agents ont aussi contribué à combattre le virus, en étant présents quotidiennement, et en aidant financière-

ment les commerces en difficulté. Depuis le 9 juillet, les élections ont mis en place à la Communauté de Communes Bray-Eawy une nouvelle gouvernance pour 6 ans.

Aujourd'hui, nous devons retrousser nos manches afin de poursuivre le travail avec enthousiasme et énergie. Nous formons une équipe passionnée, prête à aménager et faire vivre le territoire Bray-Eawy en tirant les leçons de ce que nous venons de vivre. À ce titre, nous souhaitons vous présenter les nouvelles grandes lignes de

ce nouveau mandat. Ce projet communautaire a été créé à la lumière des événements que nous avons traversés. La proximité devra rester fondamentale, comme nous l'avons constaté pendant cette crise sanitaire. Notre territoire devra se transformer au rythme des transitions nécessaires : l'environnement, l'énergie, le numérique. L'idée sera d'être un territoire résilient, donc durable avec un développement raisonné.

Déclinaison des principaux thèmes de ce projet de territoire par compétence communautaire

Fonctionnement Général

- Contribution des élus municipaux et communautaires à l'écriture du Projet de Territoire de la Communauté Bray-Eawy pour la période 2020-2030.

Communication

- Mettre en ligne le nouveau site Internet institutionnel.
- Développer la communication avec tous les événements qui se déroulent sur le territoire en direction des habitants.

• Fibre Optique

- Accélérer l'arrivée de la fibre optique et éliminer les zones blanches.
- Communiquer sur l'avancée de l'installation de la fibre optique et sa commercialisation.

• GEMAPI

- Travailler en lien avec les différents syndicats de bassins versants du territoire communautaire pour mettre en œuvre les mesures de lutte contre les inondations.
- Veiller au bon équilibre territorial et défendre les intérêts financiers de

la Communauté de Communes au sein des syndicats au titre du montant des contributions.

• Aménagement de l'Espace / Développement Économique

- Veiller au suivi des dispositifs de soutien aux entreprises, commerçants et artisans impactés par la crise économique liée à la COVID-19.
- Lancer les études et les travaux de la tranche 3 de la ZAE du Pucheuil.
- Commercialiser les 25000 m² vacants de la ZAE des Hayons.
- Lancer les études pour la réalisation de la ZAE des Grandes-Ventes de 6 hectares.
- Réfléchir à l'implantation d'un magasin de producteurs locaux à l'échelle de la Communauté de Communes afin de privilégier les circuits courts.
- Préserver la vie dans les centres des communes en lançant des opérations de redynamisation commerciale pour aider les commerçants à investir.
- Animer avec les Communes et les UCA les villes et les villages pour attirer la clientèle.
- Soutenir la création d'un espace de co-working et d'une pépinière d'entreprises.

- Réfléchir à la réhabilitation des friches sur le territoire communautaire.
- Réaliser la signalétique des nouvelles ZAE communautaires.

Tourisme

- Continuer à déployer les antennes touristiques sur différents endroits du territoire.
- Les touristes passent sur notre territoire, mais ne s'y arrêtent pas forcément : ne faudrait-il pas développer enfin les partenariats avec les offices de tourisme des Communautés de Communes voisines en lien étroit avec le PETR ?
- Poursuivre la labellisation des chemins de randonnée et veiller à leur bon balisage.
- Mettre plus en avant les produits du terroir.

Environnement

- Mener l'étude de construction d'une nouvelle déchetterie à Neufchâtel-en-Bray.
- Lancer une réflexion sur le mode de financement de la gestion de nos déchets ménagers.
- Sensibiliser davantage les enfants et surtout leurs parents dans le respect de la nature.

- Poursuivre l'acquisition de nouveaux véhicules afin de disposer d'une flotte communautaire plus récente dans le but de réduire les frais d'entretien du matériel roulant.
- Soutenir davantage les Communes dans la politique "Zéro phyto".
- Réfléchir à améliorer le traitement des déchets des entreprises (emballages, cartons).

Santé / Habitat

- Poursuivre le rôle de facilitateur de la Communauté de Communes pour lutter contre la désertification médicale.
- Réaliser un parking supplémentaire à la Maison de Santé de Neufchâtel-en-Bray.
- Lancer les travaux nécessaires à une nouvelle extension de la Maison de Santé du Pays Neufchâtelois.

Enfance / Jeunesse / Éducation / Transports Scolaires

- Engager une étude pour créer un site d'accueil pour les enfants des communes de la Vallée de l'Eaulne et chercher des financements auprès des partenaires institutionnels comme la CAF et la MSA pour étudier la mise en œuvre de circuits de ramassage des enfants dans les Communes éloignées des accueils de loisirs dans un souci d'équité et de justice sociale.
- Poursuivre la prise en charge importante des frais de transports scolaires des lycéens et des collégiens afin d'alléger le budget des familles de nos Communes.
- Continuer à offrir un kit de fournitures scolaires à tous les collégiens du territoire communautaire.
- Déployer un plan de formation en finançant les formations animation BAFA et BAFD.
- Signer une Convention Territoriale Globale (C.T.G) avec la CAF de Seine-Maritime.
- Poursuivre le dispositif "Ludisports 76" en lien avec le Département de la

Seine-Maritime dans les Communes de notre territoire communautaire.

Autres services à la Population

- Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées.
- Organiser un forum de l'emploi et des jobs d'été chaque année.
- Poursuivre les permanences habitat et C.A.U.E. au siège de la Communauté Bray-Eawy.
- Déployer le dispositif "Mobilité emploi" avec le prêt de véhicules.

Politique culturelle

- Poursuivre notre soutien financier à l'école de musique.
- Organiser chaque année le festival culturel dans une Commune différente.
- Renouveler nos différentes manifestations culturelles sur l'ensemble du territoire communautaire.

Centre Aquatique Aqua-Bray

- Prise en charge financière des créneaux piscine pour les scolaires des 46 Communes du territoire par la Communauté de Communes en lieu et place des Communes et des SIVOS, tant que les finances de la Communauté Bray Eawy le permettront.
- S'assurer au quotidien de la bonne gestion de la piscine par notre prestataire Prestalis.

Partenaires institutionnels

- Tisser des liens étroits avec l'État, la Région et le Département dans le cadre notamment des contrats de territoire afin de faire bénéficier à notre territoire (Communauté de Communes et Communes) d'un maximum de subventions de nos partenaires institutionnels.

Continuité du service public

Avec la pandémie du Coronavirus, le monde vit une période historique. Sur le territoire Bray-Eawy, la direction de la Communauté de Communes et ses agents font face à cette situation totalement inédite.

Il a donc fallu faire vite, très vite pour poursuivre les missions de service public, car même en temps de crise, le service public ne peut être interrompu.

La crise sanitaire liée à la Covid-19 en est une belle illustration. La plupart des agents ont donc continué leur mission grâce au télétravail. Ceux dont la présence était indispensable sur le terrain ont continué à travailler en étant accompagnés par leurs encadrants, avec toutes les mesures d'hygiène et de sécurité indispensables.

Chaque jour, le Président de la Communauté de Communes a consulté ses responsables pour coordonner la bonne marche des services et permettre au territoire de continuer à fonctionner d'un point de vue économique, social et sanitaire.



Zoom sur le Budget de la Communauté Bray-Eawy

19,68 M€ de budget total

**À vos côtés au
quotidien !**



0% d'augmentation des taux d'imposition

8,44 M€ d'investissement

11,24 M€ Fonctionnement, dont :



9,09 M€ pour le Budget Principal (Ordures Ménagères, Action socio-éducative, Action économique, Aménagement de l'espace, Lutte contre les inondations, report...)

1,38 M€ Zones d'activités (Le Puceuil, Les Hayons, ...)



0,40 M€ Centre Aquatique

0,37 M€ Maison de Santé

8,44 M€ Investissement, dont :



3,06 M€ Centre Aquatique (Inscription 2020 - Coût de l'équipement : 7,4 M€ HT)



2,12 M€ pour le Budget Principal (Camions O.M, Aménagements, études et matériels, remboursement part capital des emprunts, ...)

2,82 M€ Zones d'activités (Le Puceuil, Les Hayons, ...)

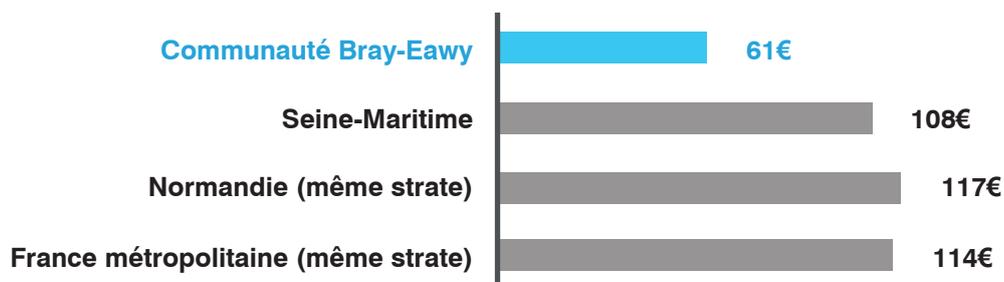
0,44 M€ Maison de Santé

Principaux ratios de fonctionnement de notre Communauté de Communes

Dépenses de fonctionnement par habitant (budget principal)



Dépenses de personnel par habitant (budget principal)



Notre Communauté de Communes devra poursuivre en 2021, ses efforts démontrés par ses derniers résultats financiers, pour maîtriser ses coûts de fonctionnement, notamment ses dépenses de personnel en rationalisant les fonctions, les métiers et ses dépenses courantes, **tout en maintenant un service public de proximité,**

car la crise sanitaire va conduire à une dégradation historique des comptes publics de notre pays. (L'interruption de l'activité économique et la **dégradation potentiellement durable de la conjoncture** vont également engendrer des pertes de recettes importantes pour toutes les collectivités territoriales).



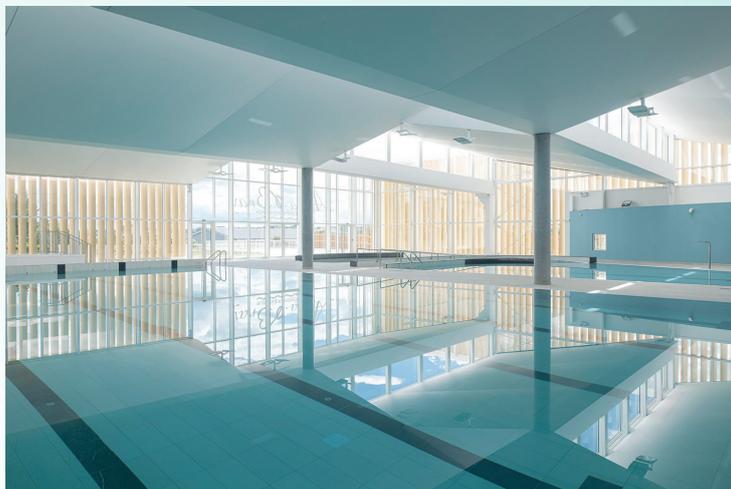
"L'espace aquatique est doté de trois bassins : un bassin sportif de 25 mètres pour les amateurs de longueur, un bassin multi-activités pour passer un bon moment en famille ou pour un cours d'aqua-fitness, une pataugeoire très agréable pour les petits bambins", explique Allan Thos, directeur du centre aquatique. Le descriptif de cette toute nouvelle infrastructure pour la collectivité se complète avec un toboggan qui comble petits et grands, d'un splashpad extérieur ouvert d'avril à septembre. "Enfin, un espace dédié au bien-être propose une offre exceptionnelle pour les usagers avec sauna, hammam et jacuzzi, complète-t-il. Cet espace, ouvert depuis le premier août, est un des points forts de l'équipement car il permet de diversifier l'expérience proposée aux usagers avec un service de qualité."

En matière d'activités, le centre aquatique propose toute une gamme adulte allant de l'aqua-fitness classique, style aquagym ou aquabike, à des activités plus denses comme le circuit-training. Pour Allan Thos, "tout le monde doit y trouver sa place avec le bon niveau d'intensité et selon les horaires les mieux adaptés au rythme de chacun."

Bien sûr, le centre AQUA-BRAY propose aux enfants son école de natation qui couvre tous les besoins d'apprentissage, de la découverte de l'eau en bébé nageur jusqu'au perfectionnement ainsi que du loisir. "De toutes manières, nos équipes sont à la disposition des usagers pour tout renseignement concernant notre école que ce soit pour des créneaux d'apprentissage durant toute l'année ou pour des stages pendant les vacances scolaires" conclut le directeur.

Comme le souligne Allan Thos, explique Mickaël Pasek, directeur des Exploitations de PRESTALIS** "AQUA-BRAY est une offre de service de qualité, une offre prometteuse qui, malgré les contraintes sanitaires, a réalisé une très bonne mise en route en comptabi-

"ENTRE PROMESSE ET ESPÉRANCE", c'est le meilleur résumé possible exprimé par Allan Thos, directeur du tout nouveau centre aquatique AQUA-BRAY ouvert* depuis le 8 juillet dernier.



Aqua-Bray
Centre Aquatique

lisant plus de 10 000 entrées sur la période estivale (juillet-août)." Ce bon élan s'est confirmé en septembre et en octobre, avec plus de 8 000 entrées sans compter les écoles. L'ouverture au scolaire est large puisque AQUA-BRAY accueille plus de 30 classes disposant d'un créneau par semaine. "Si la promesse de l'équipement est bonne, rajoute Mickaël Pasek, si la promesse de l'offre est au niveau, il nous faut maintenant transformer tout cela positivement en consolidant notamment le nombre d'abonnés."

AQUA-BRAY ne compte donc pas rester sur ces premiers signes positifs. Malgré la crise sanitaire et les obligations de restriction des usages, l'équipe du centre se prépare à une rentrée 2021 dense, soutenue

par PRESTALIS, délégataire en charge du pilotage du centre. "L'ambition est grande ! reprend Allan Thos, directeur du centre. 2021 doit être synonyme de continuité et de développement. Cinq nouveaux aquabikes sont prévus, ce qui permettra de satisfaire une clientèle très en demande. De nouveaux créneaux vont voir le jour dont un pour les adultes en apprentissage de la natation. À la demande de la collectivité, nous avons le projet de créer un club favorisant la pratique sportive."

Enfin, avec PRESTALIS, des opérations de fond vont être menées comme le passage de la société d'exploitation de l'installation aux labels "Diversité" et "Lucie". "Notre objectif en tant que délégataire, explique Mickaël Pasek, est de contribuer à l'attractivité du territoire par un service de qualité de ce type d'infrastructure publique. Mais cela ne suffit pas ! Il nous semble essentiel que notre action économique soutienne également la pérennité de l'exploitation par une évolution notable de ses biens immatériels et faire de chaque centre une véritable marque, valorisante des politiques publiques, au service des usagers."

Entre promesse et espérance, l'avenir d'AQUA-BRAY va confirmer la qualité de travail des équipes, dirigées par Allan Thos, au bon développement du centre aquatique et en faire une référence reconnue du territoire.

* L'ouverture était prévue initialement en février 2020 mais décalée pour les raisons sanitaires liées à la COVID-19.

** PRESTALIS est le délégataire de service public choisi par la collectivité pour assurer le pilotage du centre AQUA-BRAY.

Le déploiement du haut débit Plus de 90% du territoire couvert avant la fin 2021



Avec le programme 100% fibre optique qu'il met en œuvre au profit des habitants de Seine-Maritime au travers de son schéma départemental de l'aménagement numérique (SDAN), le Département a engagé un chantier considérable et indispensable pour la modernisation de notre territoire.

La solidarité entre les pôles urbains et les espaces plus ruraux en complétant les réseaux développés par les opérateurs privés d'infrastructures sur les zones à forte densité de population, par un réseau public permettant de couvrir, dans les mêmes conditions de débit, le Pays de Bray, le Pays de Caux, le littoral maritime et la vallée de la Seine ...

L'attractivité, parce qu'aujourd'hui le développement des entreprises comme des services publics passe par la capacité pour chacune et chacun d'entre nous de se connecter, en tout point du territoire, aux multiples offres de services, qu'elles soient éducatives, culturelles, professionnelles ou médicales...

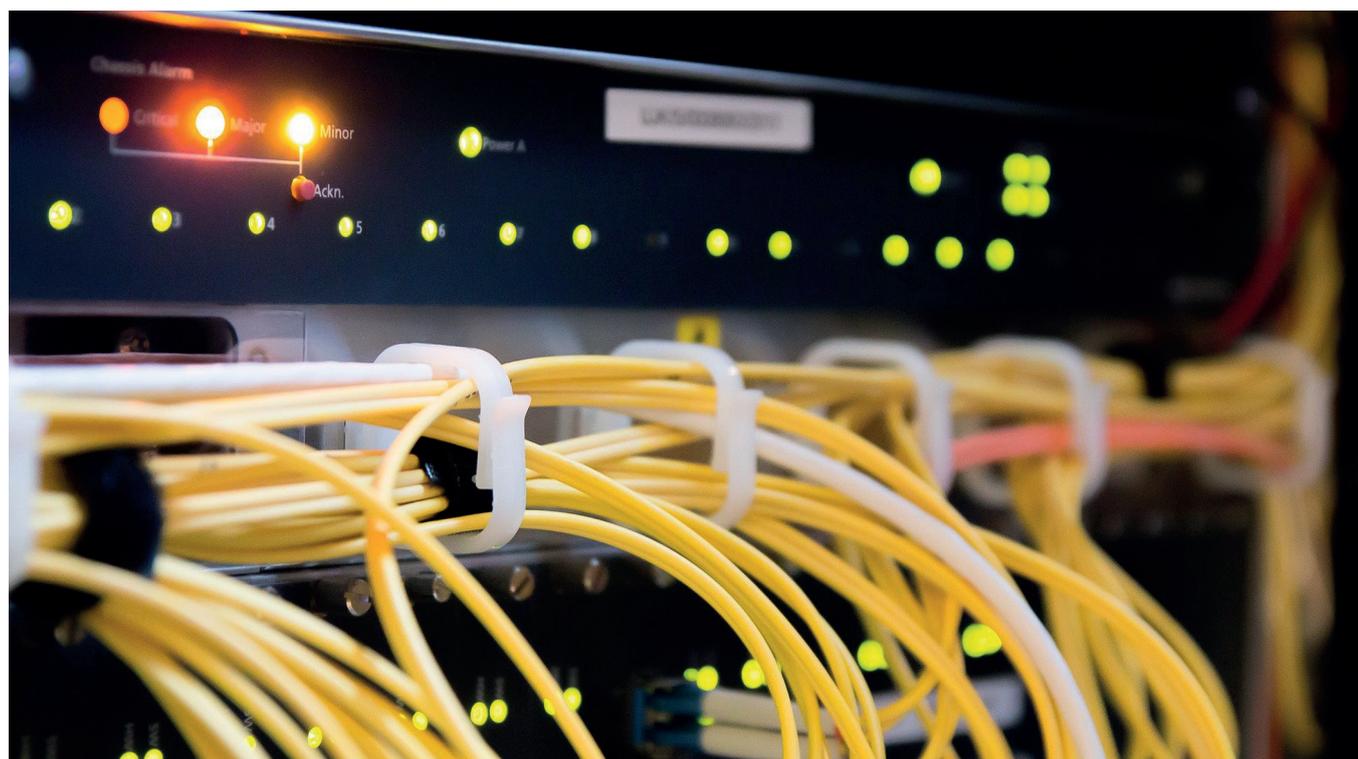
Pour ce faire, le Département, en partenariat avec l'ensemble des Intercommunalités de Seine-Maritime qui se sont fédérées sur ce projet, a confié au syndicat mixte Seine-Maritime Numérique la responsabilité de porter financièrement et techniquement son Programme 100% THD, avec **trois objectifs concrets et précis** :

- Tout d'abord, la mise en œuvre, avec le choix de la fibre optique, d'une technologie de pointe qui a fait ses preuves, mais qui est aussi évolutive, pour garantir un très haut débit pour les usages d'aujourd'hui et ceux de demain ;
- Ensuite, un cahier des charges prévoyant l'accès à ce nouveau réseau pour tous, sans exclusive géographique ou administrative de localisation ;
- Enfin, un calendrier réduit de 7 ans par rapport aux projections initiales pour apporter le Très Haut Débit à l'ensemble du territoire de la Seine-Maritime le plus rapidement possible d'ici à fin 2023.

Planning de commercialisation sur notre territoire

Les dates sont données à titre indicatif. Deux communes voisines peuvent être desservies à des périodes différentes, la situation peut même se produire pour différentes habitations d'une même municipalité. Pourquoi ? Le déploiement de la fibre a été divisé en plusieurs lots en Seine-Maritime. Les découpages ne correspondent pas forcément à un secteur ou une commune. Par ailleurs, plusieurs entreprises peuvent travailler sur une même commune ou un même lot.

Pour notre Communauté de Communes, les ouvertures commerciales de la fibre devraient s'étaler entre l'été 2021 et le printemps 2022.



Permanences Habitat gratuites

Le Département de la Seine-Maritime a lancé un nouveau programme d'intérêt général (PIG) "amélioration et adaptation de l'habitat" en faveur de l'habitat des particuliers.

Il s'agit d'accroître la performance énergétique de leur logement (isolation, chauffage, menuiseries extérieures...), d'améliorer la qualité du bâti, de lutter contre l'habitat dégradé (logements non décentes ou indignes) et d'encourager l'adaptation des logements au vieillissement et à la perte d'autonomie (mise en place de volets roulants, transformation de baignoire en douche, ...).

Ce programme s'adresse aux personnes disposant d'un niveau de ressources limité (ménages sous les plafonds de ressources dites modestes et très modestes de l'Agence Nationale de l'Habitat) et situées sur notre territoire.

Ce dispositif propose une aide gratuite à ces ménages, afin de les accompagner dans leur projet de travaux d'amélioration et/ou d'adaptation de leur logement. Cet accompagnement consiste à la fois en des conseils d'ordre technique (visite du logement, diagnostic, conseils de programme de travaux), administratif et financier (recherche des financements disponibles, aide au montage des dossiers auprès des financeurs et pour les entreprises) et en un suivi de la phase travaux.

L'opérateur retenu par le Conseil Départemental pour le territoire de la Communauté Bray-Eawy est PAGE 9.

Charline Ducastel organise donc des permanences en Bray-Eawy :

Communauté Bray-Eawy	7, rue du Pot d'Étain 76270 Neufchâtel-en-Bray.	Les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 13:30 à 16:00
Mairie des Grandes-Ventes	3, place de l'Hôtel de Ville 76950 Les Grandes-Ventes	Le 2^e jeudi du mois de 09:30 à 12:00
Mairie de Saint-Saëns	Place Maintenon 76680 Saint-Saëns	Le 2^e jeudi du mois de 14:00 à 16:30

Lors d'un premier rendez-vous, il est conseillé de se munir des derniers avis d'imposition de l'ensemble des membres du foyer, ainsi que des devis s'ils ont déjà été établis.

Permanences C.A.U.E. gratuites

La Communauté Bray-Eawy vous propose de rencontrer, gratuitement, un architecte conseil du C.A.U.E (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement).

Qui peut consulter le C.A.U.E. ?

Les particuliers, les collectivités territoriales, les professionnels, les acteurs de l'aménagement du cadre de vie : tous ceux qui recherchent une information, une aide dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Quand consulter le C.A.U.E. ?

Le plus en amont possible, quel que soit votre projet : construction, réhabilitation ou aménagement.

Pourquoi consulter le C.A.U.E. ?

Parce que vous êtes soucieux de la qualité de votre cadre de vie et que vous recherchez les conseils d'un professionnel compétent et indépendant qui permettront de valoriser votre projet.

Les permanences se font exclusivement sur RV :

Le 1^{er} mercredi après-midi de chaque mois

Communauté Bray-Eawy 7, rue du Pot d'Étain 76270 Neufchâtel-en-Bray.

Contact et prise de rendez-vous :

 **02.35.72.94.50**

ou www.caue76.fr



2^e soirée des récompenses, mardi 17 décembre 2019, Cinéma-Théâtre de St Saëns.

Les interventions en milieu scolaire

Les élèves de notre territoire (pour les communes et SIVOS qui en ont fait la demande) participent à plus de 1000 h de chant choral chaque année. La part budgétaire allouée par la Communauté Bray-Eawy avoisine les 20000€. Les élèves de nos écoles sont encadrés par des professionnels pour la plupart titulaires du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI) sous la responsabilité de l'association "L'Art et la Manière" dont François Bulteau est le directeur. Cette association leur permet d'apprendre à contrôler leur voix, leur corps,

choses qui leur permettront à l'âge adulte de plus facilement prendre la parole, gérer leur respiration et ainsi leur stress, savoir s'adresser à un public. Elle leur permet aussi de se produire en public dans des lieux emblématiques du territoire tels le théâtre de Neufchâtel-en-Bray ou l'aménagement de lieux en salles de spectacle comme la salle Paul Godefroy des Grandes-Ventes ou le centre sportif de la Varenne à Saint-Saëns. Les classes préparent des programmes par thématique leur permettant de faire des regroupements pour se rencontrer. Pour cette année, les quelques concerts qui ont eu lieu en décembre ont pu être produits mais de nombreux concerts n'ont pu se tenir en raison de la pandémie.



Audition galette, mercredi 22 janvier, salle Paul Godefroy des Grandes-Ventes.

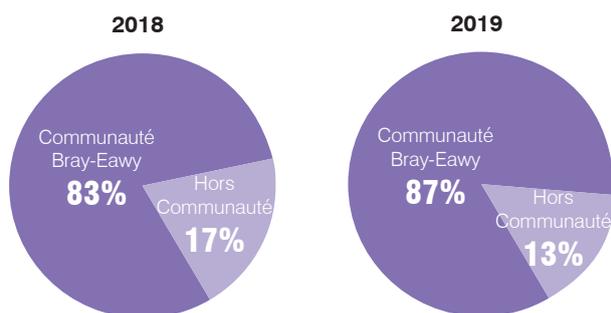
Soutien à la pratique musicale

L'école de musique associative Association Culturelle Brayonne Les effectifs

La baisse des effectifs n'est maintenant plus qu'un mauvais souvenir. La rentrée fut brillante avec de très nombreux nouveaux élèves. Cette année, l'effectif est de 144 élèves (106 en 2016, 108 en 2017 et 107 en 2018).

Par la volonté des élus de la Communauté Bray-Eawy, l'école de musique a ouvert une antenne aux Grandes-Ventes et devrait pouvoir en ouvrir une deuxième à la rentrée 2021 à Saint-Saëns.

L'école reçoit toujours des élèves provenant de l'extérieur de notre territoire mais ils sont passés en 3 ans de 21 à 13 % de l'effectif dont seulement 2 peuvent bénéficier de l'aide accordée par la commune de Neufchâtel-en-Bray pour leur participation à l'Harmonie Neufchâteloise ou Junior.



Variation du nombre d'élèves par discipline

	2018	2019	Variation
Musiques Actuelles	11	15	↗
Technique Vocale	6	7	↗
Éveil	10	11	↗
Flûte	8	9	↗
Clarinette	5	6	↗
Saxophone	5	7	↗
Trompette	1	2	↗
Guitare	11	17	↗
Percussions	7	11	↗
Piano	13	26	↗
Tuba, Trombone	6	4	↘
Violon	7	8	↗
Chœur d'Enfants	17	9	↘

Les chiffres ci-dessus montrent une hausse quasi généralisée. Seules les classes de Tuba / Trombone et le Chœur d'Enfants voient leurs effectifs baisser. Il est bien difficile de connaître la raison d'une baisse ou d'une augmentation des effectifs mais depuis la rentrée 2019 nous pouvons à nouveau proposer la distribution de nos flyers dans les écoles grâce à une autorisation donnée, pour cette distribution, par les inspections académiques de Dieppe Est et de Neufchâtel-en-Bray dont dépendent les enfants de notre territoire.

Pour conclure avec les effectifs, le tableau ci-dessus montre les effectifs par "département". Chaque



Brass-Band du réseau T7, samedi 7 décembre 2019, église de Blangy-sur-Bresle.



Journée du saxophone (réseau T7) dimanche 9 février 2020 à l'Atelier de Gournay-en-Bray.

département est en augmentation avec une forte progression pour les percussions, les pianos et les guitares. Si l'on devait avoir un regard en fonction des deux sites d'enseignement, celui des Grandes-Ventes, qui a été créé l'année passée, peine encore à convaincre. La prochaine rentrée (2021) nous donnera plus d'informations sur le temps nécessaire pour établir la confiance et susciter l'intérêt.

Les principales activités

L'école propose toujours aux communes du territoire des auditions qui sont des moments conviviaux permettant à tous de s'écouter, d'échanger et de créer de l'animation.

L'école a organisé sa 2^e soirée de récompenses au Cinéma-Théâtre de Saint-Saëns le mardi 17 décembre 2019. C'est l'occasion de remettre aux élèves leurs diplômes instrumentaux, de Formation Musicale et aussi de mettre à l'honneur certains d'entre eux pour un comportement, un travail reconnu par l'équipe enseignante et la Présidente qui se voit remettre une sorte de cadeau bonus !

La réflexion mutuelle des membres du bureau et de l'équipe pédagogique concernant la "problématique solfège" engagée dès 2018 a permis la mise en place de nouvelles bases où l'apprentissage se fait en lien avec le ressenti de l'enfant, l'expérimentation de la partition et de ses codes. Dans ce cadre les deux 1^{res} années sont un glissement, en douceur, de l'Éveil Musical vers la Formation Musicale. Sur ce sujet le réseau des écoles de musique, territoire 7 (T7), avait projeté une formation inter-école pour les personnels volontaires pour, ensemble, continuer à construire cette nouvelle approche pour cet apprentissage, mais, encore une fois, la pandémie est passée par là !

Le réseau des écoles de musique du Pays de Bray / Vallée de la Bresle, Territoire 7

Le réseau T7 mis en place à la demande et avec l'aide du Département depuis 2008 continue son travail collectif.

En plus des traditionnels orchestres (Cordes, Harmonie, Brass-Band, Saxophones, ...) des examens instrumentaux de fin de cycle et du festival Yquerock à Yquebeuf regroupant les groupes de musiques actuelles des formations sont maintenant prévues et collectives. L'une concernera la Formation Musicale et sa mutation, avec une formation de plusieurs jours, encadrée par Olivier Vonderscher (professeur au Conservatoire de Rouen) et l'autre en direction des responsables des Ateliers de Musiques Actuelles sur le "son" grâce à une participation de la Communauté Bray-Eawy au travers d'un partenariat avec les fonds Européens LEADER dans le cadre du festival "Rencontrons-Nous en Bray-Eawy".

Bilan des projets 2019-2020 de l'école de musique

L'école de musique a pu ainsi :

- Assurer un suivi concernant la mutation du "Solfège",
- Proposer des portes ouvertes lors des inscriptions,
- Proposer des présentations d'instruments en milieu scolaire (projet partiellement réalisé),
- 2^e soirée des récompenses,
- Mettre en place un Brass-Band dans le réseau T7.

En revanche, ont été reportées :

- Les 1^{res} parties pour la 3^e édition du festival "Rencontrons-Nous en Bray-Eawy",
- Les formations pour la Formation Musicale et les Musiques Actuelles dans le cadre du festival.

Projets 2020-2021 de l'école de musique

- Mettre en place la rédaction du "document source" concernant la Formation Musicale,



Concert Harmonie et Junior théâtre Robert Auzelle.

- Écrire le nouveau projet d'établissement 2020-2026,
- 3^e soirée des récompenses,
- Participation au projet de la médiathèque "Le petit peuple féérique" 20.02/20.03.2021,
- 1^{res} parties lors de la 3^e édition du festival "Rencontrons-Nous en Bray-Eawy",
- Présentation d'instruments dans les écoles,
- Réseau T7 reconduction des formations pour la Formation Musicale et pour le son.

L'Harmonie Neufchâteloise

Ensemble amateur du territoire, il est composé de plus de trente musiciens qui reçoivent le soutien des professeurs de l'école de musique pour les plus gros concerts.

L'Harmonie Neufchâteloise participe aux cérémonies commémoratives et reçoit le soutien des élèves de l'Harmonie Junior, ces élèves obtiennent une bourse de la ville de Neufchâtel-en-Bray permettant d'abaisser la cotisation annuelle due pour leurs cours. En bonne musicienne l'Harmonie fête sa patronne Sainte Cécile, donne des concerts au théâtre de Neufchâtel-en-Bray, ou pour les cérémonies officielles.

Cette année, les répétitions partielles ont à nouveau été mises en place pour permettre d'approfondir certaines



Concert de Noël, Harmonie Neufchâteloise
Théâtre Robert Azelle
Scannez et rejoignez-nous

Concert de l'Harmonie de décembre 2019, théâtre Robert Auzelle de Neufchâtel-en-Bray.

parties musicales et des répétitions ont aussi été proposées le vendredi soir à la demande de certains musiciens. Pour son concert du mois de mai l'Harmonie projetait d'investir l'Église de Neufchâtel-en-Bray, lieu dans lequel, étrangement, elle n'avait jamais organisé de concert, de mémoire de musiciens. Celui-ci a été annulé comme celui qui devait avoir lieu en extérieur à Bosc-Mesnil le 13 juin dans le cadre du festival de printemps de l'Union Départementale de Seine-Maritime.

Ouverture vers le spectacle vivant

La volonté des élus de la Communauté Bray-Eawy est d'ouvrir le spectacle vivant aux jeunes de son territoire. Dans ce but, plusieurs réunions ont eu lieu avec les responsables des inspections académiques, la DSDEN, la DRAC et Madame Le Juez Vice-Présidente à la Communauté Bray-Eawy en charge de l'Action Culturelle. Le but de ces réunions est d'offrir aux élèves du territoire des spectacles sur la période de décembre (sans rapport avec Noël) pouvant permettre d'avoir un rayonnement autour du spectacle. Travail en amont avec les classes et les artistes, thématique construite avec les enseignants ou leurs représentants. L'inconvénient de ces réunions a été de ne pas pouvoir proposer de spectacles pour décembre 2019, le temps de cette année 2019-2020 ayant été utilisé pour la conception du projet pour une 1^{re} réalisation pour décembre 2020.



Résidence artistique :
Les Dimanches Swing
Résidence artistique, Le Plancher du LOUXOR.

Festival populaire "Rencontrons-Nous en Bray-Eawy"

Ce festival, mis en place par la Communauté Bray-Eawy, a pour but de proposer aux habitants du territoire une programmation culturelle, gratuite et de proximité. Du fait de la Covid-19 l'intégralité de la programmation de cette 3^e édition sera reportée en 2021. Soucieuse de limiter l'impact budgétaire d'une telle manifestation sur ses finances, la Communauté Bray-Eawy reçoit le soutien financier de l'Europe par les fonds LEADER, du Département de la Seine-Maritime et d'un mécénat d'entreprises locales.

À SUIVRE EN 2021...

- La 3^e édition du Festival "Rencontrons-Nous en Bray-Eawy" devrait avoir lieu du 1^{er} au 19 juin 2021 avec une grande soirée années 80 le samedi 19 juin aux Grandes-Ventes.

Une année bien particulière et culturellement bien triste. Le monde de la culture, en milieu rural, a prouvé sa structuration mais aussi ses faiblesses. Comme pour tous, les annulations d'événements publics ont été légion. Toute organisation regroupant plusieurs personnes comme les ateliers de l'école de musique, l'Harmonie Neufchâteloise, les ateliers de danses, ... n'ont pu s'adapter à cette pandémie.

Seule l'école de musique, pour ce qui concerne les activités étant possibles d'être réalisées à distance, a pu garder la tête hors de l'eau en organisant des cours en "visio". Pendant toute cette période elle a pu continuer de bénéficier du soutien financier ainsi que de la mise à disposition du Directeur par les collectivités locales telles que la Communauté Bray-Eawy, la ville de Neufchâtel-en-Bray et la Commune des Grandes-Ventes.

Le travail de la Présidente, Madame Verhaegen, et de son équipe, pour conserver une activité et ainsi maintenir les salaires de ses employés, a été colossal.

Tous les prestataires de la Communauté Bray-Eawy ont reçu l'information d'un report à l'identique de la 3^e édition du festival "Rencontrons-Nous en Bray-Eawy" sur la nouvelle édition de 2021, leur assurant ainsi des précommandes.

Il paraît qu'un nouveau monde, le monde d'après, s'ouvre devant nous, nous amenant à changer nos comportements, notre vision des choses. Chaque entité formant le socle culturel du milieu rural devra réaliser sa propre mutation sur le plan du numérique bien sûr mais surtout sur sa vision de l'enseignement, de son évolution et de sa diffusion.

Merci à tous les élèves qui ont participé aux auditions virtuelles !

"audition virtuelle" 26 juin 2020



Scannez et rejoignez-nous



CLASSE DE CUIVRES
PROFESSEURS : SÉBASTIEN BOULY
ET LUDOVIC FRESEL



Réalisation chorale :
Marie-Lise Fourot

Scannez et rejoignez-nous

"audition virtuelle" 26 juin 2020



Classe de violon,
François Hils

Classe de piano de
Amine El Hajri



TéléPerk
Percussions Corporelles

Classe de
Baptiste INFRAY



"audition virtuelle" 26 juin 2020

Classe de technique vocale,
de Didier Holleville



Scannez et rejoignez-nous



CLASSE DE SAXOPHONE
JULIEN LHOTELLIER



Classe d'Isabelle Martinez



L'Accueil de Loisirs en Bray-Eawy

553 enfants
accueillis en 2020



La Communauté Bray-Eawy propose des accueils de loisirs répartis sur son territoire. Les sites des Grandes-Ventes, de Mesnières-en-Bray, de Neufchâtel-en-Bray et de Saint-Saëns accueillent les enfants âgés de 3 à 17 ans. Les plannings d'activités sont élaborés par les équipes d'animation pour chaque période, en cohérence avec le Projet Éducatif. Des sorties telles que piscine, bowling, randonnée vélo, sont organisées. Des temps calmes sont prévus au cours de la journée pour que les enfants qui en ont besoin puissent se reposer.

Bien que très nettement impactées dans leur organisation par le contexte sanitaire, les équipes d'animation ont su proposer des activités attractives et variées entraînant une dynamique chaleureuse et conviviale qui a ravi enfants et parents.

Mercredis et vacances confondus, **553 enfants** différents ont participé aux accueils de loisirs en 2020.

Renseignements pour les modalités d'inscription sur chaque accueil :

sur le site web : brayeawy.fr

ou auprès du Service Action Socio-éducative de la Communauté Bray-Eawy au

☎ **02.32.97.45.65**

ou par mail : contact@brayeawy.fr

NOUVEAUTÉ

Un portail familles sera proposé au plus tard pour les vacances d'été. Il sera ainsi possible de procéder, sur Internet, aux inscriptions, au paiement des factures, à la transmission de documents, etc.

Horaires d'ouverture des accueils de loisirs

	Mercredis	Vacances scolaires
<i>Les Accueils de Loisirs sont fermés pendant les vacances de Noël et les jours fériés.</i>	à la journée avec repas ou à la 1/2 journée, avec ou sans repas	Session d'hiver : du 22 février au 5 mars 2021 Session de printemps : du 26 avril au 7 mai 2021 Session d'été : à définir selon les sites Session d'automne : du 18 au 29 octobre 2021
Mesnières-en-Bray	-	🕒 Lundi au vendredi de 14h à 18h
Les Grandes-Ventes	🕒 • Lundi au vendredi de 9h à 17h • Garderie : 7h30 à 9h et 17h à 18h30	
Neufchâtel-en-Bray		
Saint-Saëns		

Participation aux abonnements de transports scolaires des collégiens et des lycéens

La Communauté Bray-Eawy a apporté **un soutien financier de 60%** aux familles habitant son territoire en période de rentrée scolaire. Cette participation aux abonnements de transports scolaires des collégiens et lycéens pour les familles domiciliées sur le territoire Bray-Eawy, pour l'année scolaire 2020/2021, a été mise en place, selon les critères suivants :

		Montant de l'abonnement	Prise en charge par la Communauté Bray-Eawy	Reste à charge pour les familles
Demi-pensionnaire	Quotient familial < 500€	60€	60€	0€
	Quotient familial > 500€	120€	70€	50€
Interne	Quotient familial < 500€	30€	30€	0€
	Quotient familial > 500€	60€	35€	25€

Un kit de fournitures scolaires offert à tous les collégiens

Comme chaque année, la Communauté Bray-Eawy a offert à **chaque collégien** un kit de fournitures scolaires. Composé d'une douzaine de cahiers, d'un classeur, de copies doubles et mobiles et de pochettes perforées, ce kit a été retiré, cet été, par **1 195 enfants** qui se sont présentés au siège de la Communauté Bray-Eawy.

Quel que soit l'établissement fréquenté (Saint-Saëns, Neufchâtel-en-Bray, Forges-les-Eaux, Buchy, Auffay, Mesnières-en-Bray, Longueville-sur-Scie, Londinières), tous les collégiens (de la 6^e à la 3^e) domiciliés sur le territoire de la Communauté Bray-Eawy se sont vus remettre ce kit.

Devenez animateur BAF/BAFD

L'animation vous intéresse ?

Dès 17 ans, vous pouvez obtenir le **BAFA** (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur d'accueil collectif de mineurs). C'est l'opportunité de se former, et un réel atout sur votre CV. Cette expérience très enrichissante permet d'acquérir confiance et assurance. Autant de qualités qui permettent de se valoriser en entretien, que ce soit dans le monde de l'animation ou ailleurs (admission en école post-bac, premier job, stage de fin d'année ...).

À partir de 21 ans, le **BAFD** (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur d'accueil collectif de mineurs) peut compléter cette formation.

La Communauté Bray-Eawy consacre une enveloppe annuelle de 5000€ pour apporter un soutien financier aux jeunes du territoire qui souhaitent obtenir l'un ou l'autre de ces diplômes.

En contrepartie, le jeune s'engage à travailler pendant une durée minimum dans l'un des Accueils de Loisirs Sans Hébergement de Bray-Eawy.

Pour tout renseignement, contacter le service Action Socio-Éducative de la Communauté Bray-Eawy.



Ludisports 76

Ludisports 76 permet de faire découvrir aux enfants scolarisés du CP au CM2 différentes activités sportives tout en s'amusant.

En Bray-Eawy, ce sont **366 enfants** répartis sur 28 créneaux, encadrés par 9 éducateurs sportifs.

Les activités sportives proposées à vos enfants dans le cadre du dispositif Ludisports 76 ont repris depuis le 23 septembre 2019. Elles sont mises en œuvre par l'équipe d'animation de la Communauté Bray-Eawy. La participation annuelle est de **18€/an par enfant pour les habitants des 46 communes de la Communauté Bray-Eawy**, ou de 24€/an pour les autres communes. Le règlement peut se faire à l'année ou par trimestre.

Pour l'inscription, les pièces obligatoires à fournir sont :

- un **certificat médical**,
- la **fiche d'inscription** dûment remplie,
- et le **règlement** (au trimestre ou à l'année).

Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations ou bien inscrire votre enfant à cette activité, nous vous invitons à nous contacter au

 **02.32.97.45.65**

ou par mail : christophe.fitteduval@brayeawy.fr

Face à la crise sanitaire, la Communauté Bray-Eawy plus que jamais solidaire avec ses commerçants !

Au travers de deux dispositifs de soutien, la Communauté Bray-Eawy débloque plus de 300 000€ au bénéfice des entreprises et commerces durement touchés par les confinements successifs, une aide inédite !

Dispositif Aide Impulsion Résistance avec la Région Normandie

En lien avec la Région Normandie, la Communauté Bray-Eawy a développé une aide exceptionnelle aux entreprises impactées par la crise sanitaire. **Dénommée Impulsion Résistance Normandie, une aide forfaitaire** définie en fonction du nombre de salariés allant de 1 000 à 5 000€ maximum a été mobilisée au bénéfice des entreprises, victimes d'une fermeture administrative durant le second confinement et ayant cumulé plus de 30% de perte de chiffre d'affaires.

L'aide par entreprise est prise en charge à 60% par la Communauté Bray-Eawy, la Région Normandie intervenant à hauteur de 40%.

Avec un budget de près de 100 000€, la Communauté Bray-Eawy a voulu aider un large panel d'entreprises ciblant les secteurs touristiques événementiels, sportifs, culturels mais également les commerces de détail dits non essentiels ainsi que les restaurateurs et cafetiers.

Ces dernières avaient du 23 novembre au 6 décembre 2020 pour déposer une demande sur la plateforme numérique dédiée, gérée par l'Agence de Développement Normandie. Plus de 200 entreprises des secteurs ciblés avaient été informées. 64 entreprises du territoire Bray-Eawy ont fait une demande, toutes éligibles. Les aides ont été versées avant le 31 décembre 2020.

Dispositif Aide Impulsion Résistance : nos entreprises témoignent

Café Au Village à Mesnières-en-Bray

Quel impact a la crise sanitaire sur votre entreprise ?

Malgré une perte très importante de notre chiffre d'affaire, nous avons la chance d'avoir pu continuer à fonctionner grâce à la partie épicerie de notre café de village, sans cela, nous n'aurions pas pu tenir. Malgré les difficultés, nous avons tenté de rester très proches de nos clients, notamment via la livraison auprès des personnes âgées, qui ne pouvaient se déplacer pour éviter les risques de contamination. Il est important de maintenir du lien social, un café-épicerie de village sert aussi à cela.

Vous avez bénéficié de l'Aide Impulsion Résistance co-financée par la Communauté Bray-Eawy, comment avez-vous accueilli cette aide ?

Ce fut une très bonne surprise, nous sommes vraiment contents et reconnaissants. Nous n'avons



touché aucune autre aide financière directe, ce fut la seule. La mairie nous a également offert 3 mois de loyer. Ces gestes cumulés sont un vrai soulagement. L'aide Impulsion Résistance nous a permis de payer la taxe foncière de l'entreprise.

Quelles sont vos perspectives pour les semaines à venir ?

C'est le grand point d'interrogation. On vit au jour le jour. Sur les retours de notre réseau, je crains que les cafés ne puissent pas rouvrir avant avril... Heureusement que nous pouvons compter sur la solidarité des habitants qui viennent soutenir la partie épicerie du commerce.

Ainsi, ce sont 125 000€ déboursés conjointement par la Communauté Bray-Eawy et la Région Normandie qui ont été versés aux entreprises en difficulté durant le second confinement, soit un total de 75 000€ pris en charge par la Communauté Bray-Eawy.

Act'if Coiffure à Saint-Saëns

Quel impact a la crise sanitaire sur votre entreprise ?

Deux mois de chiffre d'affaire ont été perdus sur la période mars/avril lors du premier confinement. Et au mois de mai, malgré la réouverture, les clients n'étaient pas au rendez-vous. Cela a été dur malgré le fond de solidarité perçu en début d'année qui nous a aidé à joindre les deux bouts. La fermeture lors du second confinement a été un nouveau coup dur et je ne me sens pas confiante pour la suite.

Vous avez bénéficié de l'Aide Impulsion Résistance co-financée par la Communauté Bray-Eawy, comment avez-vous accueilli cette aide ?

C'est madame la Maire de la ville de Saint-Saëns, Mme Karine Hunkeler, qui m'a poussée à faire la demande, car, au début, je ne pensais pas pouvoir y avoir le droit. Cette aide m'a fait vraiment du bien. Je remercie le président de la Communauté Bray-Eawy M.



Nicolas Bertrand qui se démène pour nous aider à nous en sortir, nous, les commerçants. On se sent épaulé et vraiment soutenu.

Quelles sont vos perspectives pour les semaines à venir ?

Je ne me sens pas sereine face à ce début d'année. On a envie de travailler, mais nous n'avons aucune idée des décisions à venir. Début novembre, j'avais envie de tout arrêter face au second confinement et face à la fermeture des commerces dit "non-essentiels". On nous dit qu'on ne fait pas partie d'une priorité, et je le conçois, mais cela fait 21 ans que je fais ce travail, cela veut bien dire quelque chose. À présent, on avance au jour le jour, et on se serre les coudes entre commerçants.

KEV'IN Sport à Neufchâtel-en-Bray



Quel impact a la crise sanitaire sur votre entreprise ?

C'est simple sur l'année 2020, notre entreprise a été fermée 6 mois sur 12. Nous arrivons difficilement à tenir, j'ai 4 salariés et sans l'aide relative au chômage partiel, je n'aurais pas pu les garder.

Vous avez bénéficié de l'Aide Impulsion Résistance co-financée par la Communauté Bray-Eawy, comment avez-vous accueilli cette aide ?

Elle a été la bienvenue ! C'est vraiment bien, j'ai pu assurer l'équivalent d'un loyer mensuel avec.

Quelles sont vos perspectives pour les semaines à venir ?

Je désespère de pouvoir rouvrir prochainement. On espérait courant février mais quand on voit l'actualité, notamment en Angleterre, cela paraît compromis. Rouvrir pour avoir à reconfiner, ça ne sert à rien, j'espère rouvrir définitivement en juin 2021. Mais d'ici là, il faudra tenir.

Café-Restaurant Hôtel du Cerf aux Grandes-Ventes

Quel impact a la crise sanitaire sur votre entreprise ?

On ne travaille qu'à 45% de notre capacité. Grâce à la partie Jeux/Tabac de mon café, on arrive à travailler, ça nous permet de voir du monde, d'échanger, c'est très important pour le moral mais le chiffre d'affaire est très impacté. Les produits de ces ventes repartent en majorité en recette pour l'État.

Vous avez bénéficié de l'Aide Impulsion Résistance co-financée par la Communauté Bray-Eawy, comment avez-vous accueilli cette aide ?

C'est une aide bienvenue. Elle nous a aidé à payer nos charges de fonctionnement comme l'électricité par exemple.



Quelles sont vos perspectives pour les semaines à venir ?

On entend beaucoup de choses, c'est très difficile d'y voir clair. Il ne faut pas que cette situation dure trop longtemps sinon l'entreprise ne va pas tenir. Je pense même à redevenir salarié si cela continue et même si ça redémarre, le chiffre d'affaire ne sera pas le même que les années passées tandis que les charges elles vont tomber en totalité. Si l'aide pouvait être réitérée, ce serait super. Heureusement que nous pouvons compter sur la solidarité de la clientèle locale.

Près de 140 000€ d'aides directes aux entreprises en Bray-Eawy sur 2020 !

Fonds National de Solidarité – Volet 2 Aide complémentaire de la Région

En complément du Fonds National de Solidarité, la Région Normandie a souhaité verser une aide complémentaire directe aux entreprises bénéficiaires du FNS en conséquence du premier confinement. Le dispositif est clôturé depuis le 30 septembre 2020.

Sur le territoire Bray-Eawy :
3 entreprises aidées pour
8 716€

Impulsion Relance Normandie

Initié par la Région Normandie, ce dispositif a été développé en vue de soutenir les Très Petites Entreprises ne pouvant accéder au Fonds National de Solidarité. La Région Normandie a conventionné avec la Communauté Bray-Eawy pour que cette dernière participe au financement de l'aide à hauteur de 60% par entreprise bénéficiaire. Lancé à l'été 2020, le dispositif a été clôturé au 16 novembre dernier.

Sur le territoire Bray-Eawy :
5 entreprises aidées pour un
montant total de 5 000€ soit
3 000€
de la Communauté Bray-Eawy

Impulsion Résistance Normandie

En conventionnement avec la Région Normandie, la Communauté Bray-Eawy a développé une aide exceptionnelle aux entreprises impactées par la crise sanitaire à l'occasion du second confinement de 2020. Cette aide forfaitaire allant de 1 000 à 5 000€ maximum a été mobilisée au bénéfice des entreprises de 0 à 5 salariés, victimes d'une fermeture administrative durant le second confinement et ayant cumulé plus de 30% de perte de chiffre d'affaires. Financée à hauteur de 60% par la Communauté Bray-Eawy, le dispositif a été lancé le 20 novembre 2020 pour se clôturer le 6 décembre dernier.

Sur le territoire Bray-Eawy :
64 entreprises aidées pour un
montant total de 125 000€ soit
75 000€
de la Communauté Bray-Eawy

Lancement de l'opération Chèques Solidaires sur le premier semestre 2021 !

Afin de soutenir les commerces locaux, la Communauté Bray-Eawy lancera sur le 1^{er} semestre 2021 l'opération Chéquiers Solidaires Bray-Eawy.

L'objectif : aider les commerçants par la consommation en s'appuyant sur les habitants au travers de bons d'achats.

Après consultation de l'avis des deux Unions commerciales du territoire, ce dispositif a été proposé aux élus lors du conseil communautaire le 9 décembre 2020.

Adopté à l'unanimité, le dispositif vise à soutenir les commerces locaux par la mise en place de bons d'achats co-financés par la Communauté Bray-Eawy.

En fonction des annonces gouvernementales relatives à la crise sanitaire, les temporalités de l'opération restent à affiner. Toutefois, durant le premier semestre 2021, chaque foyer se verra destinataire d'un courrier accompagné de deux chèques d'une valeur de 20€ chacun. Ils seront valables dans les commerçants et restaurants participants à l'opération. Sur chacun des chèques, la Communauté Bray-Eawy met 10€ soit un total de 20€ par foyer.

En d'autres termes, pour 40€ déboursés, la collectivité met 20€ de participation. Sur une base de 10 500 ménages (sur le territoire Bray-Eawy), le geste levier de la Communauté Bray-Eawy représente 420 000€ pour une



facture réelle de 210 000€, le reste étant à charge de l'habitant.

La base d'envoi a été définie selon les foyers disposant d'une carte de déchetterie. Si votre foyer n'en possède pas, nous vous invitons à contacter les services de la Communauté Bray-Eawy au :

 02.32.97.45.65

afin de venir retirer vos chèques, muni d'un **justificatif de domicile datant de moins de 6 mois.**

Quelques jours avant le démarrage de l'opération, les commerçants participants recevront une affiche à apposer sur leur vitrine pour signifier aux clients leur participation à ce dispositif.

Les commerçants réceptionnaires des chèques les conserveront dès achats effectués, ils seront à remettre auprès de la collectivité, accompagnés d'un RIB.

L'opération s'adresse aux **commerces, artisans et entreprises ayant subi une fermeture administrative durant le second confine-**

ment. Ainsi 170 entreprises ont été informées de l'opération en vue de recenser les participations à cette vaste opération solidaire.

Si en tant que commerçant, vous souhaitez participer à l'opération mais que vous n'avez pas reçu le courrier avec le coupon d'inscription, nous vous invitons à contacter le plus rapidement possible la Communauté Bray-Eawy au :

 02.32.97.45.65

ou par mail : contact@brayeawy.fr



Chèques Solidaires : ce qu'en pensent les présidents des Unions Commerciales et Artisanales

L'opération Chèques Solidaires a été pensée avec les deux Unions Commerciales et Artisanales du territoire (Neufchâtel-en-Bray et Saint-Saëns). Le début d'année plutôt creux en matière de consommation s'est avéré être la période la plus favorable à ce type d'opération.

Selon les retours des deux présidents, Monsieur Lejeune (Kiwi Home) sur Neufchâtel-en-Bray et Monsieur Deshayes (Décap'Varenne) sur Saint-Saëns, ce type d'opération est important pour soutenir le commerce en grande difficulté. La solidarité des habitants n'est pas à démontrer sur le territoire mais tout le monde est impacté par la crise sanitaire, un coup de pouce au pouvoir d'achat est le bienvenu. Toute démarche de promotion et de communication en faveur des entreprises locales est fortement appréciée.





Livraison des deux camions et une benne de collecte

Afin de renouveler le parc vieillissant des camions de la Communauté Bray-Eawy, deux camions ont été commandés fin 2019 et ont été livrés en 2020 :

- un camion benne à ordures ménagères (BOM) 19 tonnes a été réceptionné le 6 février 2020. Ce camion effectue la collecte des ordures ménagères d'une partie des communes sur le secteur de Neufchâtel-en-Bray.
- un camion ampliroll-grue de 26 tonnes équipé d'une benne a été réceptionné le 8 avril 2020. Ce camion effectue la collecte du tri sélectif pour les communes situées sur le secteur de Saint-Saëns et de cinq communes du secteur des Grandes-Ventes (Bellencombre, La Crique, Saint-Hellier, Les Grandes-Ventes et Rosay).

Collecte lors de jours fériés

Lors d'un jour férié, les tournées sont décalées d'un jour à partir du jour férié (ex : si férié un mercredi, la collecte du mercredi est décalée au jeudi, celle du jeudi au vendredi et celle du vendredi au samedi).



Valoriser vos déchets grâce au composteur

Installer un composteur dans le jardin permet de récupérer du terreau naturel très nutritif pour les plantes.

Recyclage

Beaucoup de solutions existent pour donner une seconde vie à vos objets et valoriser ce que vous voulez jeter. Comme pour la collecte sélective, les conventions avec des éco-organismes assurant la collecte et le recyclage des déchets ont été renouvelées.

Trouvez le point de collecte le plus proche et déposez gratuitement :

- vos **appareils ménagers**,



- vos **ampoules à économie d'énergie** et vos **néons** usagés sous une identité unique "ecosystem" :



www.ecosystem.eco

Vous devez les déposer en magasin ou dans les déchetteries du territoire.

- vos **meubles** avec Éco-Mobilier :



www.eco-mobilier.fr

Une benne de récupération du mobilier est à votre disposition dans les déchetteries.

- vos **textiles** avec Éco-Textiles :



www.ecotextile.tm.fr

Les TLC (textiles, linge de maison, chaussures) pourront être recyclés pour faire des chiffons ou des isolants. En bon état, ils seront revendus à bas prix dans des friperies.

Projet

“Ça commence par nous”

“Ça commence par nous” est un groupe de 4 000 citoyens de tous horizons, qui se sont lancés dans une expérience ludique de défis mensuels, afin de réduire leur impact sur l’environnement.

Lancé en France le samedi 2 janvier 2021, voici les défis du premier mois (janvier 2021) :

1. Je calcule mon impact écologique pour savoir combien de planètes je “consomme”

www.wwf.ch/fr/vie-durable/calculateur-d-empreinte-ecologique

2. En cas de besoin d’achat d’un objet, j’essaie de le trouver d’occasion (recycleries, associations, sites internet de vente entre particuliers...)

3. Je me renseigne pour ne plus faire d’erreur de tri sélectif et je visite si possible le site où sont traités mes déchets non recyclables

4. Je me procure 2 nouveaux aliments produits dans ma région

5. Je persuade au moins 2 personnes de ma commune de participer au challenge

6. Je supprime mes e-mails inutiles et vide ma corbeille. Je me désabonne des newsletters inutiles

7. Je remplace mon gel douche en bouteille plastique jetable par un savon solide sans huile de palme

8. Je ramasse au moins 10 déchets dans ma rue (si possible en collaboration avec d’autres habitants de ma commune le premier dimanche à 14h RDV sur la place la plus proche de chez moi)

9. Je me rends au moins une fois sur le marché ou producteur du coin avec mes sacs de courses pour acheter des produits de saison

10. Je mets de côté mes contenants vides (vaporisateurs, pots à confiture, bidons de lessive...) pour les futures fabrications de produits maison

Et si **2021** était l’année du changement d’habitudes ?

En partenariat avec le groupement citoyen Ça commence par nous

Votre communauté de communes souhaite vous proposer chaque mois

10 défis simples et progressifs

afin de réduire l’impact que nous avons sur l’environnement et dynamiser notre économie locale.

Ce grand challenge national débutera **le 2 janvier 2021** et durera **1 an**

Vous aurez également la possibilité d’entrer en contact avec des groupes locaux (dès novembre 2020) et de valider vos défis via le site www.cacomenceparnous.org afin de porter fièrement les couleurs de votre département !



Retrouvez-nous sur Facebook !



www.cacomenceparnous.org

Seringues DASRI



Ne jetez pas vos seringues dans les bacs d’ordures ménagères ou dans les colonnes de tri.

Les seringues usagées, et particulièrement les aiguilles, font partie des déchets d’activité de soins à risques infectieux (DASRI). Ces

déchets sont donc dangereux et ne doivent pas être déposés dans les containers de déchets ménagers ni dans les containers de déchets recyclables.

Il existe malheureusement encore trop d’accidents avec les déchets piquants et/ou tranchants (type seringues) au centre de tri.

Il est important de préserver la santé du personnel de collecte et du centre de tri.

Pensez à demander à votre pharmacien une boîte jaune DASRI pour stocker ce type de déchets en toute sécurité. Une fois remplie, ces boîtes sont à déposer dans votre pharmacie ou dans vos déchetteries et leur contenu sera éliminé dans les conditions réservées à ce type de déchets.

Soyons TOUS VIGILANTS aux déchets qui s’envolent. **PENSEZ À BÂCHER** lors du transport en déchetteries !



Conteneur à verre

- ✓ Contenant vide
- ✓ Sans bouchon



Pots // Bocaux // Bouteilles

La collecte sélective

Briques alimentaires

Journaux, magazines, revues et TOUS les papiers

Emballages métalliques

Bouteilles et flacons en plastique

Tous les emballages en plastique

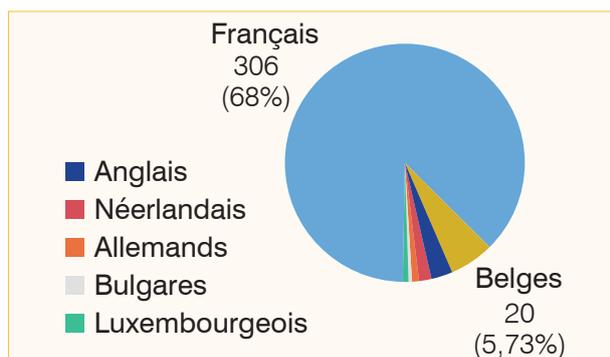
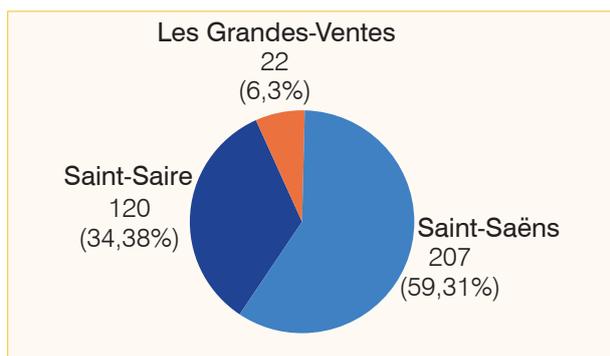


Bilan estival 2020

Les antennes touristiques

Les antennes touristiques mises en place sur la saison été 2020 ont accueilli 653 visiteurs au total pour 349 contacts. Comme l'année précédente, les informations principalement demandées concernent les randonnées, qui restent l'activité phare du territoire Bray-Eawy. Comme chaque année, nous constatons une légère augmentation de fréquentation sur le mois d'août par rapport au mois de juillet.

La provenance des touristes reste principalement française (pour 86%), suivie par une clientèle belge puis britannique.



Office de tourisme

L'Office de Tourisme Bray-Eawy de Neufchâtel-en-Bray a enregistré sur la période juillet/août 861 contacts. La provenance des touristes reste essentiellement française, cela représente 775 des contacts dont 507 Seinomarins.

	Juillet 2020	Août 2020
Contactés au guichet	371	356
Contactés au téléphone	56	78
Contactés autres (mails, courriers, ...)		
Nombre de contacts français	384	391
Seine-Maritime	259	248
part de 76270	160	128
part de 76680	7	12
Normandie (sauf Seine-Maritime)	5	14
Hauts-de-France	41	43
Île de France	31	27
Autres / non-renseignés	48	59
Nombre de contacts étrangers	44	43
Britanniques	10	11
Belges	18	18
Suisse		1
Néerlandais	8	7
Allemands	6	2
Espagnols		3
Autres	2	1
Total	427	434



Mise à disposition des vélos à assistance électrique

Pour la troisième année consécutive, la Communauté Bray-Eawy a mis à disposition des vélos à assistance électrique (VAE). Les prêts de VAE sont en constante augmentation. Nous enregistrons pour cette année 309 prêts sur l'ensemble de la saison contre 256 pour l'année dernière.

La provenance des utilisateurs de ce service est essentiellement française. Comme pour la fréquentation des antennes, nous enregistrons une utilisation des VAE plus importante au mois d'août qu'au mois de juillet (161 mises à disposition contre 140).

	Avenue Verte St-Saire	Saint-Saëns	Neufchâtel-en-Bray
Nombre de prêts de vélos en 2019	54	98	98
Nombre de prêts de vélos en 2020	79	114	116

Concours photo

Le thème de 2019 était "Les animaux de nos campagnes en Bray-Eawy".

Les gagnants sont :

1^{er} lot : 100€. Ouin Antoine



2^e lot : 80€. Haudelin Olivier



3^e lot : 50€. Mickael Batel



4^e lot : 20€. Clément Nicole



La photo d'Antoine Ouin "Le mouton et les pies" a remporté le premier prix, celle-ci a été suivie par la photo "Le pic épeiche et la mésange bleue" d'Olivier Haudelin. Le troisième cliché qui a retenu l'attention du jury a été celui de Mickael Batel avec une captation d'un Hibou moyen duc en vol et enfin la quatrième place a été réservée à Clément Nicole avec "Le géotrupe des bois".

Exposition Photos



Avec les photos des participants du concours photo 2019, une exposition itinérante a été mise en place afin de faire vivre les clichés sur toute la période estivale.

Les photos ont été exposées dans les rues de Saint-Saëns au niveau de

l'antenne touristique pendant quinze jours pour ensuite être conjointement accrochées sur les murs de la chapelle Sainte Radegonde avec d'autres œuvres de plasticiens locaux.

L'exposition a ensuite terminé sa course dans le jardin du Crapaud à Trois Pattes pendant une semaine.

Concours photo 2021

Dans le cadre de la prochaine édition du concours photo 2020-2021, la Communauté Bray-Eawy propose à tous les photographes amateurs la thématique suivante "Le hêtre et la forêt d'Eawy".

La population est invitée à immortaliser la forêt et les hêtres qui la peuplent. Chaque participant est libre d'interpréter ce sujet selon son point de vue.

Ces prises de vues constitueront une sorte de recueil, une mémoire de la forêt.

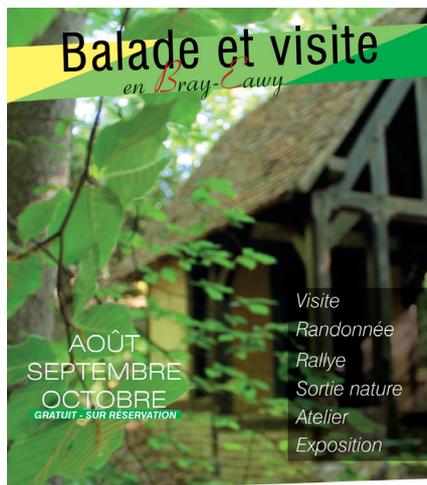
Une exposition sera ensuite programmée dans les lieux publics, dont les panneaux seront dévoilés le jour de l'attribution des prix.

Salon de l'agriculture 2020

La Communauté Bray-Eawy a renouvelé son voyage au salon de l'agriculture. Cette année ce sont 104 participants qui ont pu profiter de ce service. La manifestation s'est déroulée le mardi 25 février.



Balade et visite en Bray-Eawy



Votre rendez-vous hebdomadaire pour partir à la découverte de la Communauté Bray-Eawy !
Plus d'informations et inscriptions : 02 35 93 22 96 ou tourisme@brayeawy.fr

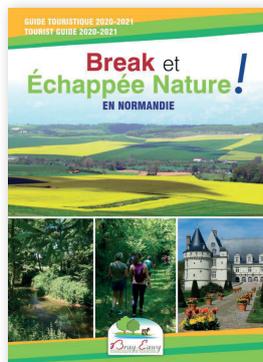


D'août à octobre, l'Office de Tourisme Bray-Eawy a proposé une série d'animations. Randonnées, sorties nature, ateliers et rallye touristique ont été proposés gratuitement. Balade nature, atelier pêche et obser-

vation, randonnée méditative... ces animations ont donné du pep's pour affronter la rentrée. Il y en avait pour tous les goûts et toutes les générations.

Guide touristique 2020

Le guide papier "Break et Echappée Nature" a fait son apparition pour la 1^{re} année. Ce tout nouveau guide touristique de l'Office de Tourisme Bray-Eawy présente toutes les facettes du territoire. En complément avec le site Internet, ce guide est téléchargeable depuis l'espace "Nos brochures".



Pour l'année prochaine, la Communauté de Communes projette avec la Communauté de Communes des 4 Rivières, l'Office de tourisme de Forges-les-Eaux et la Communauté de Communes de Londinières d'entreprendre un guide commun pour l'ensemble du Pays de Bray.

Taxe de séjour

En 2020, la Communauté de Communes s'est dotée d'un logiciel de déclaration de la taxe de séjour. Cet outil opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2020 permet aux hébergeurs de simplifier les démarches de déclaration et de reversement de cette contribution touristique. Sur l'ensemble des hébergeurs du territoire, 1/3 a pris en main ce nouvel outil.

Pour l'année 2021, la Communauté de Communes a pris une nouvelle délibération afin de changer les périodes de déclarations et de reversement. En effet, par le passé, les déclarants devaient respecter 6 périodes tout au long de l'année. Dorénavant, les hébergeurs n'auront plus que 2 périodes de déclaration :

- 1^{re} période : 1^{er} janvier au 30 juin
- 2nde période : 1^{er} juillet au 31 décembre

Les tarifs communautaires applicables au 01/01/2021

Les tarifs restent inchangés par rapport à l'année dernière. Seule modification effective, l'entrée en vigueur d'une nouvelle catégorie d'hébergement "Les auberges collectives". Le tarif applicable pour cette catégorie d'hébergement est de 0,40€.

Peau neuve pour le site de l'Office de Tourisme !

Cette année a été marquée par une refonte entière du site de l'Office du tourisme. Les touristes qui souhaitent découvrir notre territoire peuvent trouver tous les renseignements utiles sur ce nouvel outil accessible depuis tous les appareils (ordinateur, tablette, smartphone). Ils pourront trouver sur ce site web toutes les informations nécessaires en matière de restauration, hébergement, l'agenda du territoire et nos brochures en ligne. Ils peuvent également trouver toutes les informations sur les musées, châteaux et petits patrimoines de notre territoire. Une rubrique "Bain de nature" référence tout ce qui a trait aux jardins et au patrimoine naturel. Pour celles et ceux qui souhaitent partir à l'aventure, la rubrique "Envie de bouger" recense les randonnées, les centres équestres, les activités liées à la pêche et les lieux culturels. Pour consulter le site de l'Office de tourisme, rendez-vous sur :

tourisme.brayeawy.fr



Randonnée : itinéraires cyclo

En matière de randonnée, la Communauté Bray-Eawy a décidé de mettre l'accent sur les itinéraires cyclos. Sur notre territoire, nos 5 itinéraires vélos existants ont été inscrits au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires, à savoir :

- La Briquette
- Le Cœur
- Le Carré
- La Bonde
- Les Calvaires



Un sixième itinéraire a été développé en partenariat avec le Département de Seine Maritime labellisé "Vélo et Fromage". Tout nouveau du genre *Le Grand Circuit du Neufchâtel* est d'une distance de 75 kilomètres et sillonne une grande partie de notre territoire. L'appellation "Vélo et Fromage" est un label de l'Assemblée des départements de France.

Pour l'année 2021, la Communauté de Communes fait le choix de développer 3 itinéraires supplémentaires sur le secteur Saint-Saëns, Montérolier et Saint-Martin-Osmonville afin d'avoir une offre équilibrée sur l'ensemble du territoire Bray-Eawy.

Les trois itinéraires en question seront :

- Le Grand Eawy au départ de Saint-Saëns
- Le Vallon au départ de Montérolier
- Le Rail au départ de Saint-Martin-Osmonville

Cirkwi, un atout indispensable pour la valorisation de nos itinéraires



Tous les itinéraires de la Communauté de Communes Bray-Eawy qui sont inscrits au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires, bénéficient d'une visibilité sur la plateforme de Cirkwi.

Cette plateforme de consultation des itinéraires de randonnée a enregistré de janvier 2020 à octobre 2020 plus de 27 000 affiches. Nos itinéraires les plus consultés sont les suivants :

Nom des itinéraires	Nombre de randonnées
Vers la Forêt d'Eawy	1
Le Marie-Cloche	2
Par les Hauts de Fresles	3
Autour de Bully	4
La Forêt du Hellet	5
Autour de Neufchâtel	6



À noter

La voie privée (en rouge ci-dessus) entre le chemin rural n°32 de Neufchâtel à Croixdalle et le Chemin blanc est une **voie strictement privée**.

Cette voie a fait l'objet de plusieurs actes de vandalisme cette année. Il est important de noter que ce chemin n'est pas support d'itinéraire de la Communauté Bray-Eawy et ne fait l'objet d'aucune valorisation.



La Fête du Hêtre 2022

En Seine-Maritime, la 1^{re} Fête du Hêtre sera organisée en 2022, en fonction du contexte

sanitaire. Le comité de forêt d'Eawy, l'Office national de la forêt et la Communauté Bray-Eawy organiseront un événement inédit : la Fête du hêtre pendant une semaine entière.

Mettre la forêt d'Eawy en lumière : c'est l'objectif de la Communauté Bray-Eawy.

Pour cet événement qui défendra les aspects environnementaux, écologiques mais aussi culturels, la Communauté Bray-Eawy a fait appel à une personne en service civique. Constance Barry est arrivée début décembre à la Communauté de Communes et sera en fonction jusqu'en



septembre 2021. La jeune fille, âgée de 18 ans, n'est pas étrangère au territoire. Elle a grandi et vit en lisière de la forêt d'Eawy. Elle y a pratiqué l'équitation pendant plusieurs années. Durant cette période de service civique, Constance va se familiariser davantage avec le monde professionnel et la vie interne de la Communauté de Communes. Sa mission jusqu'en septembre sera de développer et de promouvoir la forêt d'Eawy pour tous. En partenariat avec l'ONF, elle participera à la conception de la Fête du Hêtre au printemps prochain. De plus, Constance aura un rôle de choix dans la valorisation du territoire par le cyclo tourisme en mettant en place 3 nouveaux itinéraires autour de Saint-Saëns. Elle y animera ponctuellement des animations pour valoriser le territoire et ses atouts.

Aider et accompagner les entreprises L'aide à l'immobilier d'entreprise, bilan 2020



Rencontre et visite de la Société Morel Froid dans le cadre de sa candidature AIE – 24.09.2020.

Depuis 2018, en partenariat avec le Département de la Seine-Maritime, la Communauté Bray-Eawy appuie les entreprises dans leurs investis-

sements immobiliers (construction, extension, rénovation du bâti, aménagements, acquisition de locaux ou de foncier (hors zones d'activités intercommunales) ainsi que frais de maîtrise d'oeuvre, terrassements, voiries, parkings, clôture et espaces verts...). Cette aide attribuée par la Communauté Bray-Eawy (d'un montant maximum de 5000€) permet à l'entreprise d'accéder à une participation du département plafonnée à 60 000€.

Pour 2020, 5 entreprises ont candidaté au dispositif. Deux d'entre elles ont abandonné leur candidature, leur projet ne pouvant conti-

nuer pour des raisons extérieures à la collectivité. Les trois autres demandes sont en cours d'instruction soit au niveau départemental, soit au niveau intercommunal.

En effet avec l'aide de la CCI, l'obtention de l'aide se fait sur plusieurs niveaux avec en premier lieu un accord de la collectivité Bray-Eawy via sa commission développement économique puis un passage en commission départementale. La CCI accompagne toute l'instruction en aidant les entreprises à élaborer et rassembler les pièces justificatives. Entre la candidature officielle et le paiement définitif, l'instruction prend généralement 6 à 8 mois.

La Communauté Bray-Eawy aux côtés des entreprises : un accompagnement quotidien et de terrain

Outre l'aide à l'immobilier, la Communauté Bray-Eawy accompagne les entreprises en étant présente à leurs côtés pour toute problématique diverse. Conseils, recherche de foncier, mise en relation, la collectivité s'attache à aider les entreprises dans leurs démarches en s'appuyant notamment sur la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI).

L'entreprise PRC sur Mesnières-en-Bray a pu être ainsi appuyée dans ses recherches d'extension. La société SNTPB mais également des entreprises logistiques telles que Socopal ou JMS transports sont couramment en contact avec le vice-président au Développement économique et les services pour leur recherche de foncier disponible et leurs projets de développement.

Par ailleurs, le dispositif "Ici je monte ma boîte" au travers d'une permanence CCI est toujours disponible au sein des locaux de la CBE, tout créateur d'entreprise peut bénéficier de conseils et d'aides au démarrage de son activité par un accompagnement personnalisé de la CCI.

Fédérer les entreprises Les petits-déjeuners des Zones d'Activités

Lors de la dernière édition des rencontres économiques de Bray-Eawy en juin 2019, les entreprises avaient fait part de leur besoin d'échanges et de temps de rencontre sur des sujets communs, plus particulièrement sur les aspects de sécurisation et gestion des zones d'activités. Ainsi depuis la fin 2019, sous la forme d'un petit-déjeuner partagé, pris en charge par la collectivité, une réunion a été organisée sur chaque zone d'activités avec les entreprises

concernées en vue de partager leurs besoins et visions quant à l'actualité et la gestion de chaque zone.

Des préoccupations majeures se dégagent toutefois lors de chaque réunion quelle que soit la zone, notamment la difficulté à recruter dans certains secteurs (logistique et industrie). Se voulant fédérateur, ce temps sera reconduit chaque année dans la mesure du possible en fonction des contraintes occasionnées par la crise sanitaire.



Petit-déjeuner entreprises sur la ZAE de Sainte Radegonde à Neufchâtel-en-Bray – 14.11.2019.

Zone d'Activités du Puceuil : une nouvelle tranche d'aménagement

La tranche 2 à peine livrée, une tranche 3 d'aménagement se dessine à l'horizon 2022.

Sur les 3 lots définis dans le cadre de la tranche 2, deux ont été vendus le 31 décembre 2019 au bénéfice des entreprises DR et Lesueur Agrotech pour un montant total de 739 775€, la cession du 3^e et dernier lot est en cours.

Des constructions sont d'ores et déjà en voie de livraison et le début de l'année 2021 sera marqué par l'installation définitive de la Société de travaux DR sur la zone du Puceuil.

Toutefois, face aux demandes continues d'installation et au manque de foncier disponible sur ce secteur stratégique, les élus de la Communauté Bray-Eawy ont décidé de mener l'aménagement d'une



Représentation de la Tranche 3 d'aménagement de la ZAE du Puceuil correspondant au secteur AUZ – PLU de Saint-Saëns – © Commune de Saint-Saëns.

3^e tranche sur le secteur classé AUZ à toute proximité de l'actuelle zone. Cet aménagement s'étalera sur près de 11 ha.

Ainsi au printemps 2020, la Communauté Bray-Eawy a recruté deux bureaux d'études nécessaires à

l'établissement des études réglementaires préliminaires à l'aménagement du site.

La société Suez ingénierie est en charge de la conduite de l'étude d'impact environnemental et le bureau d'étude Alise environnement s'est vu confier l'étude de compensation collective agricole, toutes deux obligatoires dans le cadre des projets d'aménagement dépassant les 10 ha.

Devant être menées sur un cycle annuel de biodiversité, les résultats seront livrés au printemps 2021 donnant suite à une instruction d'environ 8 mois par les services de l'État ainsi que la Police de l'eau. Ce temps d'étude permettra de travailler aux autres études préparatoires et techniques de sol ainsi qu'au recrutement de la maîtrise d'œuvre.

Zone d'activités des Hayons : réaménagement des 25 000 m² vacants

Depuis son aménagement en 2011, la Zone d'activités des Hayons présentait une parcelle vacante de 25 000 m². La zone étant destinée à accueillir des entreprises de tailles intermédiaires, les élus de la Communauté Bray-Eawy ont décidé d'alloter cette parcelle en plusieurs lots de 3 000 à 8 000 m².

À cette fin, la Communauté Bray-Eawy a recruté un maître d'œuvre, fin 2019. Le réaménagement de la parcelle a été mené en lien étroit avec les entreprises prospects afin de définir un projet le plus responsable pos-



Projet d'aménagement de la parcelle vacante de 25 000 m² ZAE des Hayons – © Atelier RM.

sible sur l'usage du foncier et répondant au plus près à leur besoin.

Le permis d'aménager a été déposé début novembre 2020 visant un aménagement effectif pour fin février 2021.

Le projet a été pensé de façon à avoir une consommation responsable du foncier et se veut économique, évitant une artificialisation superflue. Ainsi, si 5 lots seront proposés, il présente très peu de voirie de desserte.

Maison de santé du Pays Neufchâtelois : révision du PLU et études d'aménagement en cours

Recrutée fin 2019 par la Communauté Bray-Eawy, la mission de maîtrise d'œuvre quant à l'extension de la Maison de santé suit son cours. À plusieurs reprises courant 2020, la Communauté Bray-Eawy a réuni la maîtrise d'œuvre et les partenaires souhaitant s'installer sur l'extension afin de travailler conjointement au programme d'aménagement et d'usage de la parcelle d'1,44 ha à acquérir.

Le bon aboutissement du projet est conditionné à la révision du PLU communal, la parcelle qui accueillera l'extension devant en effet être rendue urbanisable. De son côté la commune de Neufchâtel-en-Bray a recruté un bureau d'études pour mener la révision du PLU. La démarche est complexifiée en raison d'un site Natura 2000 à proximité de la zone d'extension, une étude d'impact environnemental (diagnostic faune/flore) doit donc être menée, cette dernière sera prise en charge par la Communauté Bray-Eawy.

La Communauté de Communes pilote ainsi la gestion globale du projet mais accompagne étroitement la commune de Neufchâtel-en-Bray sur la révision de son PLU. En parallèle, elle travaille avec les partenaires pour la définition du projet final : Laboratoire DeFrance, Centre Hospitalier du Rouvray (CHR), association la Brèche et la CPTS du Pays de Bray.

À cette fin, le CHR a été de nouveau reçu le 20 octobre dernier. Cette réunion fut l'occasion de définir leurs besoins techniques en matière d'installation, ces éléments sont décisifs pour constituer le dossier de révision de PLU. 2021 sera consacré à l'instruction de la révision du PLU et au dépôt du permis d'aménager dans la foulée.



Réunion avec le Centre Hospitalier du Rouvray le 20 octobre 2020 pour leur projet d'installation sur la Maison de santé du Pays Neufchâtelois.



En rouge, la parcelle pressentie pour l'accueil de l'extension de la Maison de santé et les services de soins associés.

Aurélien Letheux - Méca Rétro Sport à Saint-Hellier

Aurélien Letheux travaille dans son garage de Meca Rétro Sport de Saint-Hellier qu'il a créé il y a douze ans. Son entreprise est spécialisée dans la restauration de véhicules anciens. Il propose également sur ce site des cours de mécanique le samedi matin qui remportent un très grand succès (Ils affichent "complet" chaque semaine).

Par ailleurs, depuis 5 ans, il partage son temps avec les plateaux de tournage pour l'émission Wheeler Dealers France. Déjà 58 épisodes ont été réalisés, le taux d'audience est chaque année en progression, ce qui présage encore beaucoup de saisons à venir (Aurélien fait partie des présentateurs "Automobile" préférés des français selon un sondage de 2020).

Le prochain grand projet de ce passionné de rallye automobile historique est de se lancer dans l'aventure du Monte Carlo.



Méca Rétro Sport 76

NOUVEAU

WDF



Venez découvrir tous les secrets de la mécanique avec **AURELIEN**, l'animateur de **WHEELER DEALERS FRANCE**.
Pendant ses cours collectifs, vous apprendrez les bases de la mécanique dans un garage de passionnés dédié à la restauration de véhicules de collections. **AURELIEN** partagera avec vous sa passion de l'automobile avec des cours ludiques alliant théorie et pratique.

RESERVEZ VOTRE 1^{ER} COURS SUR
INSCRIPTION EN LIGNE **weezevent**

weezevent.com/samedi-mecanique

L'année 2020 en images



Réception du nouveau camion OM le 6 février 2020.



Visite du Président dans un Accueil de Loisirs.



Ouverture du Centre Aquatique Aqua-Bray le 8 juillet 2020 et ses premiers utilisateurs.



Nicolas Bertrand réélu Président de la Communauté Bray-Eawy le 9 juillet 2020.



Opération Ste Catherine par les enfants des accueils de loisirs.



Avec l'ONF le 25 novembre 2020.

Nicolas BERTRAND, Président de la Communauté Bray-Eawy,
les Vice-Présidents, les Conseillers Communautaires,
et les agents de la Communauté Bray-Eawy
continuent à vous soutenir au quotidien pour une

Bonne Année

2021

habitants

territoire

solidarité

économie locale

